

La Lorraine soutient les filières sinistrées

by Entreprise & Carrières - mardi, janvier 21, 2003

<https://www.correspondances.fr/la-lorraine-soutient-les-filieres-sinistrees/>

Face à la cascade de plans sociaux, au cours des six derniers mois, notamment dans le textile-habillement, le conseil régional de Lorraine a mis en place un plan de soutien conjoncturel doté, pour 2003, d'un budget de 3 millions d'euros. La moitié de cette somme sera consacrée à des plans collectifs de promotion, de développement et d'aide à l'exportation et à l'innovation. Le second volet porte sur des programmes de prévention des plans sociaux, la formation des demandeurs d'emploi et l'aide au reclassement des salariés licenciés.

La région distingue deux situations : celle des entreprises viables contraintes « *d'ajuster leur variable sociale* », et celle des entreprises en redressement judiciaire ou en liquidation. Dans le premier cas, le fonds de soutien permet de renforcer le dispositif légal de reclassement.

En cas de redressement ou de liquidation, la région interviendra en complément des aides de l'Etat dans le financement de la cellule de reclassement et proposera, au cas par cas, des suivis individuels de trois à six mois pour les salariés issus de grandes entités recrutés dans des petites, voire très petites entreprises.